

N°29
JUILLET 2025

Pays de Sommières Magazine



PETITE ENFANCE

TRAVAUX

OUVERTURES ET DÉMARRAGES

URBANISME

BILAN DE L'ANNÉE 2024

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SOMMIÈRES • ASPÈRES • AUJARGUES • CALVISSON • CANNES-ET-CLAIRAN • COMBAS • CONGÉNIES
CRESPIAN • FONTANÈS • JUNAS • LECQUES • MONTMIRAT • MONTPEZAT • PARIGNARGUES • SAINT-CLÉMENT • SALINELLES • SOMMIÈRES • SOUVIGNARGUES • VILLEVIEILLE



À l'aube de la saison estivale, moment propice à la quiétude et aux retrouvailles, il m'importe de porter à votre attention une priorité majeure de notre action collective : la politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse, jeunesse qui constitue le socle sur lequel repose l'avenir de notre territoire.

Conscients des enjeux fondamentaux liés à l'épanouissement et à l'éducation de nos enfants et adolescents, nous avons entrepris de renforcer significativement les dispositifs d'accueil, d'accompagnement et d'animation qui leur sont dédiés. Notre volonté est d'offrir un cadre propice à leur développement harmonieux, en conjuguant sécurité et diversité des activités. Ces engagements s'inscrivent dans une vision à long terme, celle d'une communauté de communes dynamique, solidaire et résolument tournée vers l'avenir.

Il nous appartient, ensemble, de cultiver ce terreau fertile afin que nos jeunes deviennent les artisans éclairés de demain.

Je vous renouvelle mes vœux d'un été empreint de sérénité et de moments précieux partagés en famille et entre amis.

Bien cordialement.

Pierre MARTINEZ

*Président de la Communauté de communes du Pays de Sommières
Maire de Sommières*

Communauté de communes du Pays de Sommières
Parc d'Activités de l'Arnède
21, rue de la Socomi
30250 Sommières
contact@ccpaysdesommières.fr
www.ccpaysdesommières.fr
Standard 04 66 77 70 39



**Pays de
Sommières**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les services :

Collecte et Valorisation des
Déchets 04 66 80 98 40

SPANC 04 66 77 09 73

Affaires Scolaires et Périscolaires

04 66 77 09 77 - 04 66 77 97 32

Petite Enfance et Jeunesse 04 66 80 87 55

Ecole de Musique Intercommunale 04 66 80 30 42

Relais Emploi du Pays de Sommières 04 66 35 91 71

Office de Tourisme Intercommunal 04 66 80 99 30

Rédacteur en chef : Pierre Martinez, président.

Rédaction : Rodolphe Teyssier, directeur de cabinet.

Conception : Sophie PASCAL.

Imprimé par Pure impression (34)

Publication tirée à 13 000 exemplaires.

Ce journal est également disponible en ligne sur

www.ccpaysdesommières.fr

Droits photos : Damien Chaillan, CC du Pays de Sommières,

Office du Pays de Sommières.

Dépôt légal à parution. ISSN 2826-553X

SOMMAIRE

3-4 ACTUALITÉS

5
SCOLAIRE
EMPLOI - ÉCONOMIE

6-7
CULTURE ET PATRIMOINE

8-10 PETITE ENFANCE

10-11
DÉVELOPPEMENT DURABLE
TRAVAUX

12-13
GESTION DES DÉCHETS

14 EPTB
PETR

15 BILAN URBANISME 2024

LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

La convention décennale délivrée par la DRAC Occitanie aux 50 communes du PETR Vidourle Camargue, a été signée le Mardi 20 Mai sur le parvis du Temple de Gallargues-le-Montueux par le Président Pierre Martinez et Michel Roussel, Directeur de la DRAC Occitanie représentant M. le préfet de la Région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, Pierre-André DURAND.

En présence de Véronique Martin, vice-présidente du PETR, en charge du patrimoine, de la culture et du Mécénat qui a piloté la candidature et sa rédaction de 2020 à 2025 l'élaboration de la candidature PAH et Xavier Dubourg, Maire-Adjoint de Gallargues-le-Mairie de Gallargues-le-Montueux.

Les atouts du territoire Vidourle Camargue ont permis l'obtention de ce label prestigieux délivré au PETR Vidourle Camargue en 2024.



CLAP

Du 7 au 11 mai, le festival de cinéma Clap a fait son retour pour une deuxième édition au cinéma Le Venise. Comme lors de la première édition, l'événement a proposé des projections en présence de cinéastes invités, des ateliers de doublage à la médiathèque Lawrence Durrell, ainsi qu'une programmation spécialement conçue pour les scolaires et les familles.

Cette année, le festival a mis à l'honneur la jeune réalisatrice locale Emma Benestan, et le réalisateur belge Guillaume Senez.

En préambule, le festival avait programmé la projection des courts-métrages Séquence BIGO, réalisés par de jeunes talents sommierois.

Un des courts présenté, celui de l'équipe Netsurfing, a ensuite remporté le premier prix du public du festifilm de Lunel en mai dernier.



OPÉRATION GRAND ÉCRAN

Un grand bravo à la classe de Cm2 de Vanessa Giron de la Condamine lauréate du prix Grand Ecran décerné par l'Education Nationale pour son court-métrage « Encore un long chemin à faire ». Ce court-métrage a été réalisé dans le cadre du Festivalito, festival de rencontres franco-colombiennes locales, organisé par l'association Lavlac en partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Sommières.

Il s'agit de la mise en image d'un conte d'Amazonie sous la forme d'un stop-motion lors d'ateliers encadrés par le photographe et réalisateur Rammes Moctema.



HISTOIRES MULTIPLES

Lors de la soirée de clôture du projet EXPRESSION EST MULTIPLE qui s'est déroulée Vendredi 13 Juin à l'ancienne cave coopérative de Cannes et Clairan devenu tiers-lieu, le journal «D'histoires multiples» édité et conçu par le collectif Silo a été dévoilé et proposé à la vente. A cette occasion des animations ont été proposées ainsi qu'un concert des No Tong's.

Ce projet culturel proposé sur le Nord Sommiérois (Mairie de Montmirat, Cannes-et-Clairan et Mairie de Crespian) répond aux enjeux du projet de territoire de la Convention Territoriale Globale (CTG) : rééquilibrer les propositions culturelles sur le nord du territoire. Il permet aux plus jeunes et aux plus grands de se réapproprier le patrimoine local et la mémoire des lieux. Cela concerne les écoles, les habitants, les familles, les artistes, Radio Sommières, l'ancienne cave coopérative de Cannes-et-Clairan... et des pratiques culturelles multiples : arts plastiques, musique, vidéo, imprimerie typographique, interview radio...



Projet soutenu à hauteur de 3 065 € par la CCPS dans le cadre de la Convention Générale d'Education Artistique et Culturelle CGEAC, signée entre la Drac Occitanie, le Département du Gard et l'Education Nationale et co-financé par la DRAC (3 065 €), la CAF (4 000 €), le CD30 (2 000 €) et l'Europe (Leader par l'intermédiaire du PETR Vidourle Camargue) avec 6 000 €.

En savoir + : <https://www.expression-multiple.fr/>

SOMMIÈRES

FRESQUE MURALE ÉCOLE PRIMAIRE LI PASSEROUN

Une fresque murale a été réalisée par l'artiste plasticien Raphaël Rispal (Rafart) avec l'aide des enfants des classes de CE2-CM1 d'Ariane Auge.

Cette intervention est un projet de l'école soutenu par la CCPS dans le cadre de la Convention de Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle (CGEAC).

Le budget alloué est de 1 800 € dont 1200 € par la CCPS et 600 € par l'APE et la coopérative scolaire.



PROF EXPRESS

UN SOUTIEN SCOLAIRE PERSONNALISÉ POUR CHAQUE ENFANT

Depuis 2022, Prof Express aide les familles de la Communauté de Communes du Pays de Sommières en proposant *gratuitement un accompagnement scolaire de qualité, accessible en ligne*.

Un accompagnement adapté à chaque niveau

- Des enseignants certifiés de l'Éducation nationale assurent une aide aux devoirs dans de nombreuses matières, de la primaire à la terminale (français, maths, SVT, physique, chimie, histoire, langues, etc.).
- Les séances en ligne, disponibles 6 jours sur 7 (du lundi au dimanche, sauf vendredi, de 17h à 20h), s'appuient sur des outils numériques modernes.
- Des documentalistes, coaches et conseillers d'orientation accompagnent aussi les élèves dans leurs recherches, leur motivation et leurs choix d'orientation.
- Un assistant IA personnalisé complète ce dispositif en apportant des réponses ciblées et adaptées.

Des nouveaux services supplémentaires pour les familles

■ Des idées d'ateliers parents-enfants

Retrouvez des idées d'ateliers (bricolage, cuisine, philo...) pour partager des moments de complicité et de partage en famille.

Des fichiers téléchargeables, une vidéo pour présenter l'atelier et son objectif, une liste de matériel à prévoir... Laissez vous guider pour partager une activité ludique et pédagogique.

■ Coaching pour les troubles DYS et autres troubles de l'attention

Détecter ces troubles tôt est essentiel : ils peuvent freiner l'apprentissage du langage, de l'écriture, du calcul ou la concentration. Un accompagnement précoce améliore considérablement les chances de réussite scolaire.

Prof Express propose un accompagnement en ligne :

- Des professionnels spécialisés à votre écoute
- Des conseils pratiques et des astuces pédagogiques au quotidien
- Les dernières techniques et outils numériques adaptés aux enfants DYS
- Un accompagnement bienveillant pour mieux comprendre et agir

Prenez rendez-vous facilement avec un orthopédagogue pour être accompagné dans vos démarches et trouver des solutions concrètes.

En savoir + : <https://www.soutienscolaire-ccps.com>



E-RAPTOR

LA MAÎTRISE DU CIEL PAR LE BIOMIMÉTISME

Une solution développée par Electronic Bird Control

Née de la rencontre entre fauconniers professionnels et ingénieurs aéronautiques, Electronic Bird Control (EBC) est une entreprise installée à Congénies, et qui conçoit et exploite des drones biomimétiques inspirés du comportement naturel des rapaces. Notre solution phare, le E-Raptor, incarne cette alliance unique entre nature et technologie : un drone innovant, autonome et furtif, au service de la maîtrise du ciel.

Le E-Raptor est un drone qui passe en mode voilure fixe en vol pour maximiser ses performances. Il reproduit fidèlement l'apparence d'un faucon ainsi que ses trajectoires de chasse, grâce à des données GPS collectées sur de véritables rapaces utilisés par nos équipes. Ce réalisme visuel et comportemental permet au E-Raptor de provoquer un véritable conditionnement des oiseaux, qui perçoivent sa présence comme une menace naturelle.

Initialement conçu pour la lutte contre les nuisances aviaires, le E-Raptor a rapidement prouvé son efficacité dans des contextes variés : aéroports, sites industriels, installations agricoles, mais aussi dans des missions de surveillance, de levée de doute ou de reconnaissance en milieux sensibles, civils comme militaires.

L'entreprise EBC a bénéficié en 2023 d'une aide de 15 000 € de la CCPS dans le cadre du fonds à l'immobilier des entreprises.

<https://electronicbirdcontrol.com/>



C'EST MON PATRIMOINE !

Viens rêver ton château, du 28 juillet au 8 août. Dès 6 ans.

Dans le cadre de l'opération « C'est mon patrimoine ! », initiée par le Ministère de la Culture et le Commissariat général à l'égalité des territoires, le château de Villevieille devient un terrain d'expérimentation unique.

Cette initiative vise à sensibiliser les jeunes de 6 à 18 ans à la richesse du patrimoine à travers une approche ludique et artistique.

L'association L'Expression est Multiple, en partenariat avec la communauté de communes du Pays de Sommières, propose une immersion créative dans ce lieu historique. Danse, musique, photographie et écriture sont au cœur d'un programme pensé pour éveiller la curiosité, encourager l'expression personnelle et favoriser la découverte du patrimoine sous un nouveau regard.

Inscriptions et renseignements :

Tarif : 20 € par groupe - 04 66 77 70 39

Murielle CUVILLIEZ, service patrimoine : m.cuvilliez@ccpaysdesommieres.fr



FESTIVALITO : RENCONTRES «LOCOMBIENNES»*

Cette année le Festivalito revient pour sa 9^{ème} édition en 2 temps et 2 lieux différents : le 30 août à Calvisson, les 17 et 18 octobre à Salinelles.

Le Festivalito c'est un festival muni du suffixe de la tendresse « ito » qui crée des liens franco-colombiens sur notre territoire gardois pour mettre en œuvre, à travers le Conte oral, les Arts de rue, la musique, ainsi que des ateliers de pratique artistique un « Réalisme Magique » local et un univers totalement « locombien » : local et colombien, agrémenté d'un grain de folie.

*franco-colombiennes-locales

Renseignements : festivalito@lav-lac.org - 06 44 88 36 82

www.lav-lac.org

VALORISATION DU PATRIMOINE PIERRE SÈCHE

Plusieurs associations communales et élus de la CCPS recensent actuellement les capitelles de notre territoire.

Ce type de construction vernaculaire en pierre sèche est bien présent dans notre département, jusqu'à 250 dans certaines communes. Les murets exceptionnels font également l'objet d'une attention particulière.

Afin de sensibiliser les habitants et de préserver la mémoire locale, des actions seront proposées à la rentrée, sous forme de stages animés par des professionnels et ouverts à la population, 12 personnes par stage.

■ A Souvignargues, réfection d'un muret en pierre sèche et mise en valeur dans son environnement typique. Stage ouvert à tout public – dates prévues du 29 au 31 octobre inclus – renseignements : contact@mairie-souvignargues.fr

■ A Aujargues, stage réservé aux associations locales : « gestes de premier secours » sur la capitelte chemin de Biron.

■ A Congénies, stage réservé aux associations locales de niveau confirmé : réparation de l'encorbellement d'une capitelte au niveau de l'arboretum.

La prise des inscriptions sera annoncée sur le site communautaire et dans les mairies partenaires du projet.



TOURISME DURABLE

Le Pays de Sommières a remis ses premières distinctions “Tourisme Durable” aux professionnels engagés. Une initiative locale ambitieuse et inédite pour faire du tourisme un levier de transition écologique et de valorisation territoriale.

Le vendredi 11 avril 2025, la Communauté de communes du Pays de Sommières et son Office de Tourisme ont procédé à la remise officielle des premières distinctions locales “Tourisme Durable”, dans la salle du Conseil communautaire, en présence des élus, de la presse et de quinze professionnels du tourisme.

UN DISPOSITIF LOCAL UNIQUE, AU SERVICE D'UN TOURISME PLUS RESPONSABLE.

Cette distinction locale s'inscrit dans une démarche plus globale portée par le territoire depuis 2023 : faire du Pays de Sommières une destination touristique durable, conjuguant respect de l'environnement, ancrage local et qualité d'accueil.

La grille d'évaluation, coconstruite avec les acteurs du tourisme et inspirée des référentiels nationaux, repose sur 10 critères concrets : mobilité douce, gestion des ressources (eau, déchets, énergie), biodiversité, bâtiment durable, engagement social, circuits courts, labellisation et écogestes. Chaque établissement est évalué selon une méthodologie claire et rigoureuse.

UNE RECONNAISSANCE POUR LES PROFESSIONNELS ENGAGÉS.

Attribuée pour 3 ans après passage en commission d'attribution indépendante, la distinction met à l'honneur des hébergeurs, restaurateurs et prestataires touristiques déjà engagés dans des pratiques responsables, et encourage la dynamique locale.

Les établissements distingués se voient remettre :

- Un **blason officiel** à apposer dans leurs locaux,
- Un **autocollant signalétique**,
- Une visibilité renforcée dans les supports de communication de l'Office de Tourisme.

UN PROJET STRUCTURANT POUR L'AVENIR.

Cette remise marque le **lancement officiel du dispositif**, qui sera reconduit à l'automne avec une nouvelle vague de distinctions. Elle incarne la volonté forte de la collectivité de **reconnaître les engagements concrets des professionnels, tout en accompagnant progressivement ceux qui souhaitent entrer dans une démarche de Tourisme Durable.**

Le projet “Tourisme Durable”, porté conjointement par la CCPS et l'Office de Tourisme, comprend également des actions de sensibilisation, de formation, et de valorisation des savoir-faire locaux.



L'accueil collectif

■ 154 enfants accueillis par jour dans les crèches intercommunales :

- Crèche « GRIBOUILLE » à Calvisson
- Crèche « L'ENFANTINE » à Sommières
- Crèche « LES BÉBISOUS » à Villevieille (Association conventionnée avec la CCPS)
- Halte-garderie itinérante « TITOU L'ESCARGOT »

Les projets pédagogiques sont différents d'un établissement à l'autre, mais les objectifs restent communs, «offrir un environnement sûr, heureux, attentionné et stimulant pour les enfants».

■ 75% des enfants sont accueillis entre 4 et 5 jours par semaine, 26% ont des amplitudes horaires d'accueil de 6h à 8h par jour et 55% de 8h à 10h. **Des places d'accueil sont réservées pour des enfants en situation d'handicap.**

■ **60% de produits Bio** dans les assiettes des enfants (2 crèches avec 1 cuisine faite sur place)

■ **Un psychologue** intervient auprès des équipes dans un rôle d'écoute, de soutien et d'aide à l'analyse des situations du quotidien.

■ **Les professionnels-les des établissements petite enfance ont des formations différentes et complémentaires :** puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, assistantes petite enfance (CAP), cuisiniers, agents administratifs, agents d'entretien et de restauration.

■ **34 stagiaires** ont été accompagnées par les équipes de professionnelles en 2024.

■ Une **stagiaire en contrat d'apprentissage Auxiliaire de Puériculture** accueillie à partir de septembre 2025



Depuis plusieurs années, un travail de partenariat avec le service «Culture» intercommunal, contribue à accompagner les équipes petite enfance à l'éveil de tous les sens des enfants grâce à des expériences artistiques et culturelles.

■ Propositions d'**ateliers de découverte musicale**, animés par un musicien percussionniste spécialisé dans la petite enfance :

- découverte d'instruments, sonorités et nouvelles chansons, moment de détente et de bien être que procure la musique.

■ Proposition de **danse « Se mouvoir en toute liberté » :**

- approche innovante de l'accompagnement du développement psychomoteur des jeunes enfants, permettant aux enfants de s'exprimer différemment par le langage non verbal, associant l'enfant/le professionnel/la famille.



■ Cette offre d'accueil collectif intercommunal est complétée par **une offre privée de 36 places réparties dans 3 micro-crèches**, installées sur les communes de Calvisson, Congénies et Souvignargues.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) intercommunal

« La maison des Kangourous », installée à côté de la crèche à Sommières, a accueilli **95 familles et 113 enfants** différents en 2024.

■ Une équipe de professionnelles de la petite enfance et de la famille accueille les jeunes enfants **de la naissance à 4 ans** accompagnés des parents, grands-parents ou proches de la famille.

■ C'est un lieu de rencontres, d'écoute, d'échanges et de jeux dans un cadre convivial, il prépare l'enfant à la vie en collectivité, et favorise les échanges entre parents aux étapes importantes de la vie de l'enfant.

■ **Accès libre et gratuit**, sans inscription. Ouvert tous les mardis et vendredis matin (sauf vacances scolaires)

L'accueil individuel

Le Relais Petite Enfance « La courte échelle » (RPE)

Ce **service gratuit** s'adresse aux parents recherchant un mode de garde pour leurs enfants âgés de 0 à 6 ans, aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s (ou candidat(e)s à l'agrément) et aux gardes à domicile.

C'est un lieu d'accueil, d'échanges, d'informations et d'animation : accompagnement pour choisir la solution la plus adaptée à la situation familiale, conseil sur les démarches administratives en tant que parents employeurs, lutte contre l'isolement et soutien dans leurs pratiques professionnelles des assistant(e)s maternel(le)s, rencontres thématiques en soirée ou le samedi matin pour les familles, ateliers enfants,

■ En 2024, **plus de 300 accompagnements** réalisés

■ 75 animations (ateliers, spectacles,...)

■ Le territoire totalise **104 assistants.les maternels.les** répartis.es sur l'ensemble des villages, correspondant à **400 places d'accueil**.

■ Dont 55 places dans les **6 Maisons d'Assistant.les Maternels.les (MAM)** installées sur les communes d'Aspères, de Calvisson, de Combas, de Montpezat, de Sommières et de Villevieille.

CONTACTS

Site CCPS : www.ccpsdesommieres.fr

Service petite enfance CCPS : pej@ccpsdesommieres.fr

Bernard CHLUDA

Vice-Président, délégué à la petite enfance et enfance jeunesse



La petite enfance est une des compétences historiques de la Communauté de Commune. Depuis plus de trois décennies, la CCPS propose des services de qualité aux habitants du territoire pour accueillir les jeunes enfants en collectif ou en individuel et accompagner les parents dans les premières années de la parentalité. Avec la signature en juin 2022 de la Convention Territoriale Globale avec la CAF, et plus récemment avec la MSA la convention « Grandir en milieu rural », un nouvel élan a été donné à cette dynamique.

Cela s'est traduit entre autres par l'organisation d'un forum Petite Enfance qui réunit les professionnels des différentes structures d'accueil du territoire, les associations partenaires mais aussi les institutionnels tels que la CAF ou le Conseil Départemental, et qui propose informations pour les parents et animations pour les enfants.

En 2025, la CCPS a fait le choix de mettre l'accent sur le développement des pratiques inclusives en faveur des enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap.

Concrètement pour la Petite Enfance, il s'agit d'un soutien des professionnels, en leur proposant des supports pédagogiques variés et adaptés aux différentes situations rencontrées.

Ainsi, toutes les structures bénéficient de malles pédagogiques autour de différentes thématiques.

Le total des dépenses de fonctionnement du secteur petite enfance représente 2,3 millions d'euros et le coût net pour la Communauté de Communes est de plus de 1 million d'euros. Un effort financier important qui ne peut être accompli que grâce à l'aide de la CAF, de la MSA et du Conseil Départemental du Gard.



Des histoires... racontées par Dan

Dans le cadre du projet « la culture pour tous dès le plus jeune âge », inscrit dans les objectifs de la Convention Territoriale Globale (CTG signée avec la CAF), en lien avec le réseau des bibliothèques de la Communauté de communes du Pays de Sommières, un projet autour du livre se développe dans les crèches.

A la crèche « L'Enfantine », sur la commune de Sommières, de nombreux livres ont été renouvelés et les enfants accueillent toutes les semaines Dan, une bénévole du réseau des bibliothèques « experte en petite enfance ».

Elle est présente ½ heure, dans chaque groupe d'enfants âgés de 6 mois à 3 ans, pour des moments d'échanges autour du livre, de découverte, de manipulation d'ouvrages, d'histoires racontées collectivement ou individuellement.

Les interventions de Dan sont apaisantes pour les enfants, qui apprécient sa disponibilité. Les livres suscitent leur curiosité, développent leur imaginaire, ce sont des moments de plaisirs partagés.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

FRANCE RENOV

POURSUITE DES ACCOMPAGNEMENTS MIS EN PLACE SUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT PRIVÉ SUR LE PAYS DE SOMMIÈRES ET LES TROIS ANNÉES À VENIR...

Sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Sommières, les permanences du CAUE du GARD se poursuivent en 2025 afin d'aider les porteurs de projets à rénover leur habitation.

Le « guichet ESPACE CONSEIL France RENOV » est la nouvelle appellation, animé par le CAUE, a pour objectifs principaux d'harmoniser l'offre de service sur l'ensemble du territoire et favoriser l'approche globale de la rénovation du logement mais aussi de renseigner et d'accompagner les ménages souhaitant rénover / adapter leur habitation.

Les travaux d'adaptation à la perte d'autonomie et au vieillissement, la lutte contre l'habitat indigne et dégradé, la rénovation / sobriété énergétique... sont priorités dans les subventions accordées sur ce dispositif national.

Le Service Public de la Rénovation de l'Habitat est un service universelle portée par l'Etat et la Communauté de Communes du Pays de Sommières. Il est un tiers de confiance pour les habitants, car neutre, indépendant, égalitaire, lisible, avec une offre gratuite.

PERMANENCES :

- En Mairie de Calvisson, 1, place de la Mairie 1^{er} et 3^e vendredi du mois de 13h30 à 16h30
- À la CCPS à Sommières, ZA de l'Arnède 1^{er} et 3^e vendredi du mois de 9h à 12h
- Sur RDV : Au 04 66 70 98 58 (Lundi 9h -17h, Mercredi et vendredi 13h – 17h)
- En ligne www.ecfr-sudgard.com



Rencontrez ici un conseiller
France Rénov'
qui saura répondre à vos questions.

Des permanences gratuites et accessibles
à tous pour obtenir des conseils techniques
indépendants et élaborer votre projet de
rénovation.

Des parcours personnalisés pour accéder
aux aides publiques et privées nécessaires
au financement de vos travaux énergétiques
ou d'adaptation.



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA NOUVELLE ÉCOLE DE MUSIQUE À CALVISSON

La pose de la première pierre de la nouvelle école de musique intercommunale à Calvisson a eu lieu lundi 2 Juin, en présence de nombreux élus, professeurs et partenaires.

Le président Pierre Martinez, Vivette Lopez, Sénatrice du Gard, Denis Bouad, Sénateur du Gard, Henry Brin, Conseiller Régional Occitanie, Maryse Giannaccini, Conseillère Départementale du Gard,

Ombeline Mercereau, Vice-présidente déléguée aux travaux, Fabienne Dhuisme, Vice-présidente déléguée à la culture, André Sauzède, Maire de Calvisson, et Dominique Pierre, architecte ont eu le plaisir de partager le lancement officiel des travaux. La livraison du bâtiment est prévue pour juin 2026.

1 225 000 € seront consacrés à cet équipement structurant, ambitieux et résolument tourné vers l'avenir, avec :

- Des performances acoustiques de haute qualité
- Des matériaux durables et écologiques
- Une architecture ouverte sur l'extérieur, avec un théâtre de verdure de 50 m²
- Et une production d'énergie locale grâce à l'installation de 80 panneaux photovoltaïques, couvrant environ 160 m² de toiture.

Un bâtiment, d'une superficie de 320 m² de plain-pied, avec :

- 3 salles pour les cours collectifs,
- 4 salles pour les cours individuels,
- Un bureau administratif, un local technique, des sanitaires, une tisanerie, et plusieurs espaces de rangement.



OUVERTURE DE LA GARE AUX LOISIRS À CALVISSON

Les travaux de réhabilitation et d'extension du centre de loisirs et d'accueil périscolaire « LA GARE AUX LOISIRS » à Calvisson ont été inaugurés le Jeudi 19 juin 2025, en présence du Président, Pierre Martinez, de Francine Vidal, vice-présidente de la CAF du Gard, du Maire de Calvisson, d'André Sauzède, d'Henry Brin, conseiller régional Occitanie, de Marc Larroque, vice-président délégué aux affaires scolaires et conseiller départemental du Gard, de Bernard Chluda, vice-président délégué à la petite enfance, enfance/jeunesse, d'Ombeline Mercereau, vice-présidente déléguée aux travaux, de Nathalie Portal-Teissier, architecte, des enseignants de l'École de l'Île Verte, du Petit Prince, et de Roger Leenhardt, et des personnels de l'Association Familles Rurales de Calvisson, et de la CCPS.

Cette réalisation s'inscrit dans un projet global, engagé dès l'Autorisation de programme / Crédit de paiement (AP/CP) de 2021, qui comprenait déjà le restaurant scolaire partagé de l'école Roger Leenhardt, inauguré en septembre 2022.

Ce nouveau bâtiment est celui de l'ancienne gare, bien connu des Calvissonnais, et utilisé depuis de nombreuses années par l'Association Familles Rurales pour l'accueil des enfants le mercredi, pendant les vacances, et pour les temps périscolaires tout au long de la semaine. Un lieu à double usage, devenu incontournable.

La réhabilitation a concerné l'intégralité du bâtiment existant, réparti sur trois niveaux (R+2), soit 466 m². Elle s'est accompagnée de la création d'une extension de plain-pied de 202 m², dotée de murs en pierres de Vers à haute performance et d'une toiture végétalisée. Un choix architectural à la fois esthétique et environnemental.



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA NOUVELLE ÉCOLE MATERNELLE

Dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) réunissant les communes de Montmirat, Crespian, et Cannes-et-Clairan, la pose de la première pierre de la future école maternelle/restaurant scolaire à Montmirat s'est tenue le mardi 20 mai.

Ce projet ambitieux vient compléter l'extension de l'école élémentaire Marie-Louise Granier, inaugurée en 2024. D'un montant de 2,1 millions d'euros, la nouvelle école s'étendra sur 585 m² et comprendra : trois salles de classe, d'une salle de psychomotricité, d'une salle de repos, d'une tisanerie, d'un bureau administratif, d'un bureau pour les ALP, de deux espaces sanitaires, et d'un restaurant scolaire de 103 m² (avec office, laverie, vestiaires). Une cour de 444 m² viendra compléter l'ensemble.

Conçue dans une logique de haute performance environnementale, la structure combinera murs en briques thermiques et parois en bois, avec bardage et charpente également en bois. Le bâtiment sera équipé de 30 panneaux photovoltaïques couvrant environ 60 m² de toiture, et un bassin de rétention de 210 m³ assurera une gestion optimale des eaux pluviales.

L'ouverture de cette nouvelle école est prévue pour la rentrée 2026.



TAMISER SON COMPOST !

MON COMPOST EST-IL SUFFISAMMENT MÛR POUR ÊTRE TAMISÉ ?

La maturité de votre compost va dépendre de la durée de votre processus de compostage en fonction des restes alimentaires apportés dans le composteur, associés à l'ajout de matières sèches, une bonne oxygénation (aération) et la présence d'humidité (sans excès). Le processus de compostage peut ainsi varier de 4 à 12 mois voire plus.

Mais c'est par observation que vous pourrez déterminer l'état de maturité de votre compost :

- Le compost mûr est de couleur sombre et son odeur est neutre
- Les matières apportées ne sont plus reconnaissables sauf les plus rigides ou pas encore dégradées
- Au toucher, il s'avère granuleux et ne colle pas.



Le processus de compostage est toujours mieux réussi et plus rapide lorsque vos restes alimentaires sont recoupés en morceaux et complétés de matières sèches broyées.



COMMENT TAMISER MON COMPOST ?

Le tamisage va vous permettre de dissocier le compost mûr des éléments les plus grossiers insuffisamment décomposés (branches et brindilles, noyaux, etc.). Plusieurs solutions s'offrent à vous pour tamiser comme avec les tamis de maçon mais leur maille est souvent trop fine. L'idéal est d'utiliser un grillage soudé à maille carrée de 12 à 19 mm et de le fixer sur un cadre en bois fait à partir de tasseaux. Une fois posé sur des poubelles de jardin ou une brouette, votre tamisage peut alors commencer. Les éléments trop gros ou trop compacts ne passant pas dans le tamis pourront être réintroduits dans votre composteur ou bien utilisés en paillage dans le jardin.

DEUX AIRES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ SUPPLÉMENTAIRES SUR LE TERRITOIRE

Le déploiement des aires de compostage partagé sur le territoire continue et permet ainsi aux habitants de la Communauté de communes d'avoir une solution de tri des restes alimentaires notamment lorsque l'on n'a pas la possibilité de composter chez soi.

Deux nouvelles aires de compostage ont pu être installées depuis le début de l'année 2025 :

Le territoire compte ainsi **29 aires de compostage réparties sur 16 des 18 communes**. De nouvelles installations verront le jour au cours de l'année.

*Si la thématique du compostage vous intéresse et que vous souhaitez contribuer au compostage dans votre quartier, contactez le service Collecte et Valorisation des déchets au **04 66 80 98 40** ou à dechets@ccpaysdesommieres.fr.*

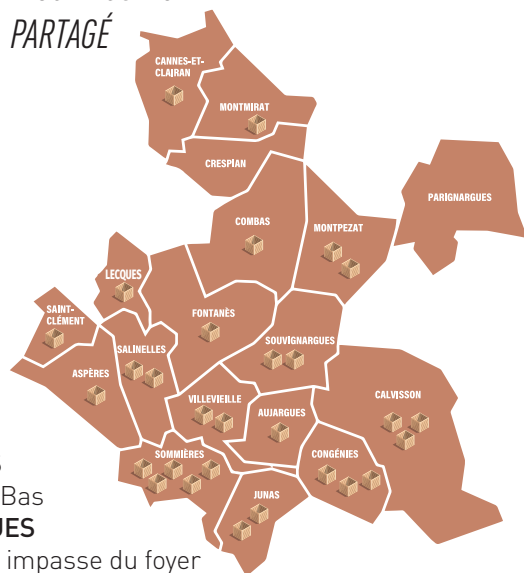


Calvisson, rue Simone Veil



Montmirat, parking rue Victor Hugo

AIRES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ



ASPÈRES

- Le Mas Bas

AUJARGUES

- Parking impasse du foyer

CALVISSON

- Parking du 8 Mai
- Rue Simone Veil
- Parking de la crèche Gribouille

CANNES-ET-CLAIRAN

- Parking du Cimetière

COMBAS

- Parking Ecole

CONGÉNIES

- Parking du Temple
- Jardins Partagés
- Écoles

FONTANES

- Parking du Foyer

JUNAS

- Place de l'Avenir
- Parking du Foyer

LECQUES

- Abri-bus route de Sommières

MONTMIRAT

- parking rue Victor Hugo

MONTPEZAT

- Jardins Partagés
- Rue des Garrigues

SALINELLES

- Parcours sportif
- Parking du Foyer

SAINT-CLÉMENT

- Parking du Cimetière

SOMMIÈRES

- Parking Garanel / Centre social Calade
- Lotissement Saint-Laze : rue Jean-Pierre Chabrol
- Chemin des Bartavelles
- Square rue Henri Dunant
- Lotissement La Manade : rue de l'Abrivado

SOUVIGNARGUES

- Hameau de Saint-Etienne d'Escattes
- Parking Ecole / Mairie

VILLEVIEILLE

- Hameau de Pondres : allée du Pigeonnier
- Parking Mairie



NOUVEAUX GARDE-CORPS ET NOUVELLE SIGNALÉTIQUE A LA DECHETTERIE DE SOMMIÈRES

Pour respecter la réglementation en vigueur sur nos déchetteries et préserver la sécurité des usagers et de nos agents, des garde-corps en béton ont remplacé les bavettes métalliques et les portails de la déchetterie de Corata à Sommières. La majorité des flux ont été concernés, exceptés les végétaux et les gravats. Ces nouveaux garde-corps permettent une protection antichute maximale au niveau des quais. Ce dispositif sera étendu aux deux autres déchetteries du territoire courant 2025 - 2026. Montant total des travaux : 42 000 € ttc

■ Une nouvelle signalétique a été mise en place, permettant un geste de tri simplifié. Les déchets acceptés et interdits y sont clairement indiqués. Le traitement final du déchet vient compléter la signalétique de chaque flux.

L'été arrive et ses déchets saisonniers également. Il est important de maintenir les efforts dans le tri des déchets même lors de la période estivale afin de réduire la quantité de déchets envoyés à l'incinérateur.

Quelques exemples de déchets de la saison estivale à mettre dans le tri sélectif (poubelle jaune) : barquette de viande, tube de crème solaire, petits cartons, emballages de glace (sans le bâton)



■ Le verre et le papier doivent être jetés dans les colonnes adaptées dans chaque commune.

■ La Communautés de communes du Pays de Sommières dispose également de composteurs collectifs dans les communes et réalise des distributions de composteurs individuels afin de trier ses restes alimentaires.

RAPPEL : Durant la période estivale, du 1^{er} juillet au 31 août, les déchetteries intercommunales seront ouvertes du lundi au samedi de 7h00 à 13h00.

Pendant cette période, la collecte d'ordures ménagères est doublée, veuillez-vous reporter au guide du tri 2025 afin de connaître le deuxième jour de collecte dans votre commune.

AUCUN ANIMAL VIVANT OU MORT NE DOIT ÊTRE JETÉ DANS LES POUBELLES DE TRI ET D'ORDURES MÉNAGÈRES SOUS PEINE D'AMENDE.



CONFÉRENCE DES MAIRES 2025



Nos agents des équipes vertes ont récemment suivi une formation à l'utilisation en toute sécurité d'un treuil motorisé type Winch.

Cette compétence a été mise en pratique lors d'une intervention sur un arbre immergé, consécutive à l'effondrement d'une berge sur la rive gauche du Vidourle, à Junas. Il s'agissait de découper et d'extraire un arbre d'environ 800 kg à l'aide d'un treuil motorisé d'une capacité d'une tonne.

Pour cette opération délicate, les agents ont utilisé la technique du mouflage, permettant de démultiplier la force de traction, ainsi qu'une luge de relevage, spécialement conçue pour faciliter le déplacement de charges lourdes sur des berges escarpées.

Par ailleurs, l'équipe a été équipée d'un tout nouveau véhicule Iveco, plus haut et renforcé, offrant une capacité de stockage et de rangement améliorée pour le matériel.

Mieux comprendre les eaux souterraines du Vidourle en amont de Quissac

Dans le cadre de sa mission de gestion de la ressource en eau, l'EPTB Vidourle mène depuis 2022 une étude approfondie sur les eaux souterraines du bassin versant du Vidourle, avec le soutien d'ANTEA Group et d'un groupement d'experts spécialisés.

Après une première phase (2022-2023) ayant permis de mieux comprendre les ressources en eau et les enjeux de connexion avec les cours d'eau. L'étude se poursuit avec de nouvelles investigations jusqu'en 2026 : mesures en continu, campagnes de traçage, analyses physico-chimiques sont au programme.

Objectifs :

- Quantifier les échanges entre les nappes et les rivières,
- Comprendre la dynamique de recharge des nappes,
- Mieux localiser les circulations d'eau souterraines,
- Protéger les ressources en eau potable.

Un projet rendu possible grâce au financement de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et de la région Occitanie ainsi qu'à la mobilisation des collectivités, des spéléologues locaux et des chercheurs en hydrogéologie. Ensemble, œuvrons pour une meilleure gestion durable de notre ressource en eau !



La Conférence annuelle des maires constitue un temps fort pour le PETR Vidourle Camargue. Ouverte à l'ensemble des élus, agents et partenaires du territoire, elle est depuis 2023 structurée autour d'une thématique centrale. Pour mémoire, les éditions précédentes ont porté sur la ressource en eau à Lunel-Viel (2023) et les mobilités à Colognan (2024).

L'édition 2025, consacrée aux travaux du Conseil de développement, aux Écoutes territoriales et à l'évaluation du Projet de territoire, s'est tenue le jeudi 5 juin à la Manade Agnel, au Mas des Hourtes à Le Cailar.

Après le mot d'accueil de Joël Tena, maire de Le Cailar, et les mots de bienvenue de Jean-Elie Agnel, manadier et hôte des lieux, Pierre Martinez, président du PETR Vidourle Camargue, a ouvert la matinée en présentant les trois temps forts de cette conférence :

1. Une intervention sur la démarche des Écoutes territoriales ;
2. Un point d'étape sur l'évaluation du Projet de territoire ;
3. Un bilan des travaux en cours du Conseil de développement.

La première intervention a été assurée par Carine Gonzales et Sylvain Pambour, membres de l'association Territoire Citoyens Occitanie, qui ont présenté la démarche innovante des Écoutes territoriales, en cours sur le territoire. Puis Amandine Esnault, étudiante en Master II en stage au PETR, investie dans l'organisation de l'événement, a exposé les premiers résultats de la démarche d'évaluation du Projet de territoire.

Enfin, pour conclure la matinée, Claude Constant, président du Conseil de développement, Philippe Gras, vice-président en charge du Codev, et Frédéric Cambessedes du PETR, ont introduit les travaux des commissions, accompagnés par :

- Bernard Direxel, Danièle Martinez et Nathalie Godet-Gilbert pour la commission Pêche et Aquaculture ;
- Alain Avesque, Julien Baroni, Gilles Flutet, Denis Rodriguez, Bernard Rouger et Stéphane Seigneurin pour la commission Gestion des déchets.

Cette matinée studieuse s'est conclue dans une ambiance conviviale autour d'un buffet mettant à l'honneur les produits locaux issus du territoire.



BILAN URBANISME 2024

Une continuité dans l'instruction des autorisations d'urbanisme sur le Pays de Sommières ...

Le Service Urbanisme – Application du Droit des Sols de la Communauté de Communes du Pays de Sommières instruit depuis plusieurs années, les demandes d'autorisations d'urbanisme des citoyens : les certificats d'urbanisme (CU), les déclarations préalables (DP), les permis de construire (PC), de démolir (PD), et d'aménager (PA)... de l'ensemble des communes sauf Crespian.

Cinq communes de l'Hérault ont adhéré à ce service mutualisé, contre participation financière.

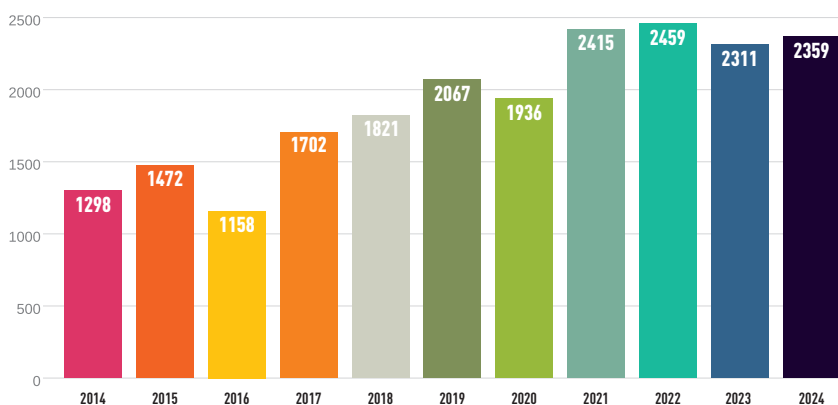
Cette instruction se fait à présent le plus souvent de manière dématérialisée. Les pétitionnaires souhaitant déposer une demande d'urbanisme, disposent d'un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) en utilisant le lien suivant ici :

<https://www.ccpaysdesommières.fr/amenagement-du-territoire/urbanisme/>

Au vu des premières statistiques sur 2025, le dynamisme perdure sur le Pays de Sommières.

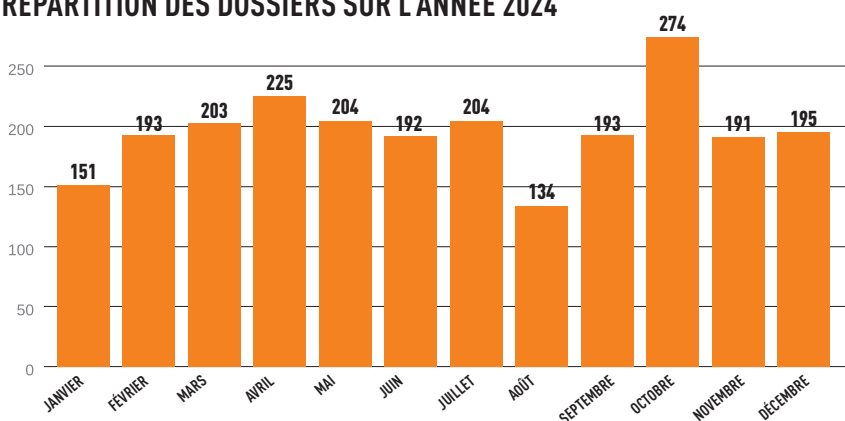
A noter l'arrivée au mois d'Avril de Jessica Buchot, nouvelle responsable de service.

ÉVOLUTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME



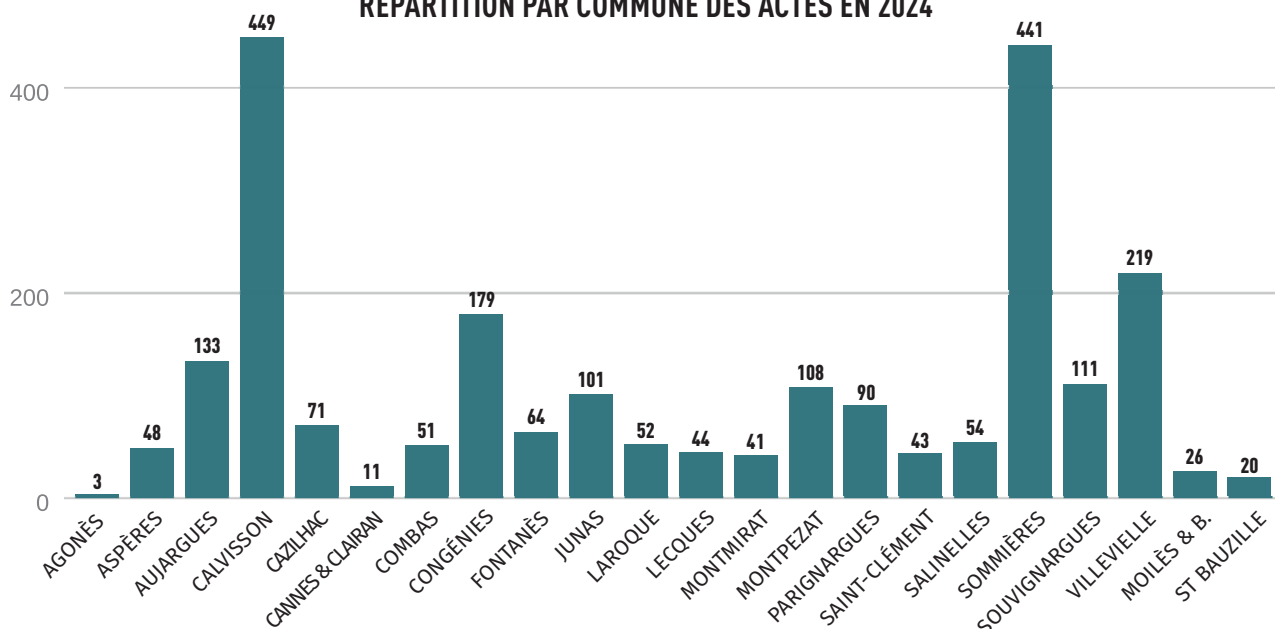
Sur l'année 2024, le nombre d'actes s'élève à 2359 sur ces 22 communes instruites. Il est remarqué une « stabilité » du nombre d'actes rendus lors de 4 dernières années. L'année 2020 ayant été particulière avec la crise sanitaire. Sur ces 11 années, il est observé un taux d'augmentation de 81 % des demandes d'urbanisme : de 1298 à 2359 !

RÉPARTITION DES DOSSIERS SUR L'ANNÉE 2024



Mensuellement sur l'ensemble des autorisations, nous avons des variations avec deux moments plus intenses : l'un au printemps (Avril) et l'autre à l'automne (Octobre). La fin d'année et la période estivale sont généralement consacrées à d'autres préoccupations dans les foyers.

RÉPARTITION PAR COMMUNE DES ACTES EN 2024



La répartition des actes rendus, par commune est toujours intéressante : entre 449 autorisations délivrées à Calvisson et 3 dans 1 commune de l'Hérault pour cette année 2024, l'écart est conséquent et s'explique notamment par la taille de la commune, le nombre d'habitants...



Dimanche

19 octobre

**CHÂTEAU
DE PONDRES
VILLEVIEILLE**

Chemins de Traverses

**BALADES ARTISTIQUES EN PAYSAGES
DANS LES COMMUNES DU GARD**

**5^{ème}
ÉDITION**

Avec les compagnies

La Façon - Kif Kif - T'es rien sans la terre - Robert et Moi
Les Cieux Galvanisés - Dakipaya Danza - La Flambée - L'encordée
Théâtre du Voyage Intérieur - Les Arts Oseurs - Concordance